

(Annexe N°3-6)

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique du....., relatif aux prestations administratives rendues par les services du ministère de La jeunesse, des Sports et de l'Education Physique et les établissements sous tutelle et aux conditions de leur octroi (JORT N°..... du.....).

Organisme : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique

Domaine de la prestation : Formation des cadres.

Objet de la prestation : Inscription à l'institut supérieur du sport et de l'éducation physique (Ksar Saïd) pour l'obtention du diplôme du master spécialisé en information sportive.

Conditions d'obtention de la prestation

- Dépôt d'un dossier de candidature pour participer au concours d'entrée aux instituts supérieurs du sport et de l'éducation physique de Ksar Saïd pour l'obtention du diplôme du master en spécialisé en information sportive.
- Acceptation de la candidature après étude des dossiers par la commission du master concerné.
- Versement des frais d'inscription par un mandat postal au nom de l'agent comptable de l'institut concerné.

Pièces à fournir

- Une fiche de candidature délivrée par le secrétariat général de l'institut concerné par la formation.
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat et de la maîtrise
- Une copie des relevés des notes des quatre années d'études universitaires.
- Une lettre de motivation pour poursuivre le cycle de formation
- Condensé du mémoire de fin d'études pour l'obtention de la maîtrise.
- Deux (02) photos d'identité récentes
- Deux (02) enveloppes affranchies portant l'adresse du candidat
- Quittance de paiement des frais d'inscription

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Présentation d'un dossier de candidature au secrétariat général de l'institut concerné - Accomplir les procédures d'inscription.	- Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique (direction de la formation des cadres, institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Ksar Saïd) - Ministère de l'enseignement supérieur (direction générale de l'enseignement supérieur, universités et établissements de l'enseignement supérieur.	Le mois de septembre de chaque année

Lieu de dépôt du dossier
Service : Le secrétariat général de l'institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Ksar Saïd.

Lieu d'obtention de la prestation
Service : Le secrétariat général de l'institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Ksar Saïd.

Délai d'obtention de la prestation
Le mois de septembre de chaque année pour accomplir les procédures d'inscription

Références législatives et / ou réglementaires
Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie et du ministre des sports du 28 juillet 2004 portant habilitation du L'institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Ksar Saïd relevant du rectorat du Manouba pour l'obtention du diplôme du master spécialisé en information sportive pour les années 2004-2005 et 2005-2006 et 2006-2007.